

Actualité Économie & Business

Énergie

Le prix de l'électricité en forte baisse... en attendant le budget

INTERVIEW

FACTURE Emmanuelle Wargon, présidente de la Commission de régulation de l'énergie, confirme la baisse de 15 %, avant un éventuel tour de vis fiscal

ÉCONOMIES Un grand chantier de remise à plat des tarifs heures creuses/heures pleines est lancé

Après une envolée des prix, la facture d'électricité des ménages français au tarif réglementé baissera de 15 % au 1^{er} février. D'autres ajustements des tarifs réglementés ou des tarifs de réseau sont-ils à prévoir cette année ?

Le prix de l'électricité sur les marchés de gros a explosé lors de la crise liée à la guerre en Ukraine, notamment du fait de la diminution de l'approvisionnement de gaz russe en Europe. À cela se sont ajoutés les problèmes d'EDF sur les réacteurs nucléaires. Les prix, qui étaient autour de 45-50 euros le mégawattheure, sont montés au plus fort de la crise à 1 000 euros. Aujourd'hui, ils sont redescendus entre 65 et 75 euros. Trois ans après le début la guerre, nous pouvons garantir une baisse significative des tarifs réglementés de 15 %. Cela restera stable en 2025 : il n'y aura pas d'évolution ni des tarifs réglementés, ni des tarifs de réseau. Ce qui en revanche pourrait changer, c'est la fiscalité, puisqu'il n'y a pas encore de loi de finances votée. Le Parlement et le gouvernement sont souverains en la matière, donc si la fiscalité bouge, le prix final changera, mais le hors taxes est désormais stabilisé.

« Nous ne devons pas opposer le renouvelable et le nucléaire »

L'option heures creuses/heures pleines va-t-elle progressivement changer en 2025, et comment ?

À partir de cet été, on va changer le placement des heures pleines et des heures creuses dans la journée. C'est un très gros projet mené avec Enedis. Les heures creuses ne sont pas les mêmes pour tout le monde, avec une quinzaine ou une vingtaine de schémas différents. Certains ne sont plus adaptés et proposent des heures creuses à des moments qui sont en réalité des périodes de pointe. À l'inverse, peu de gens ont des heures creuses l'après-midi, alors que c'est le

moment idéal par exemple pour consommer de l'électricité solaire, moins chère dans ces horaires-là. L'objectif est donc de recalculer les heures pleines et creuses, avec plus d'heures creuses en journée, et pour certains ménages, des horaires différents entre hiver et été. Ce chantier sera achevé en 2027.

Pour un ménage parisien se chauffant à l'électricité, la facture peut parfois dépasser les 500 euros. Est-il acceptable de payer si cher pour ne pas avoir froid ?

Pour l'électricité, il faut s'habituer au niveau de prix actuel, qui reflète un coût de l'électricité proche des fondamentaux, entre 65 et 80 euros le mégawattheure. C'est une zone cohérente au regard du prix de revient du nucléaire, et du prix des appels d'offres des énergies renouvelables. Pour la partie réseaux, cela va augmenter légèrement, mais globalement, on est dans une zone de prix en accord avec les coûts de la production.

Quelle est actuellement la part de l'électricité d'origine nucléaire dans la production énergétique en France et quels sont les objectifs à long terme dans ce domaine ?

Je pense qu'on est plutôt dans un objectif de croissance de capacité de production en valeur absolue, c'est-à-dire maintenir le nucléaire existant, développer du nouveau nucléaire et développer de nouvelles capacités de production renouvelables (photovoltaïque, éolien, en particulier éolien en mer). Aujourd'hui, on consomme à peu près 500 térawattheures



Emmanuelle Wargon

d'électricité chaque année en France. Demain, on en consommera plutôt 600 ou 700. Donc on a besoin de plus de capacité de production.

Pourriez-vous préciser l'état d'avancement de la construction des futurs réacteurs EPR annoncés par le président de la République ?

Sur le nucléaire actuel, on a une bonne visibilité de son coût de revient, puisqu'on mène des travaux sur ce sujet régulièrement. Si le budget est adopté, on fera une réactualisation du nucléaire existant cette année. Son prix dépend du volume de production : si EDF produit plus d'électricité nucléaire avec ses centrales, le prix du mégawattheure baisse parce que les coûts de production sont répartis sur un volume plus important. Concer-

nant le nouveau nucléaire, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) n'a pas encore travaillé sur le sujet. Le coût total dépend des modalités de financement.

Avec près de 50 % des importations européennes de gaz naturel liquéfié (GNL), les États-Unis dominent le marché et devraient atteindre un quart des capacités mondiales d'ici à 2030. Notre dépendance à l'égard des États-Unis menace-t-elle notre autonomie énergétique et la souveraineté européenne ?

Aujourd'hui, 60 % de la consommation d'énergie en France est fossile. L'électricité est quasiment décarbonée, mais on consomme massivement du gaz, du pétrole et du fioul. Ces ressources sont importées : 100 % pour le pétrole et le fioul, et environ 98 % pour le gaz. Réduire cette dépendance au pétrole et au gaz est important pour des raisons climatiques, mais aussi pour notre indépendance et notre souveraineté. Ça prendra vingt à trente ans et implique une profonde transformation. On ne dépend pas uniquement des États-Unis : le gaz vient aussi d'Algérie, de Norvège, des pays du Golfe. Il y a aussi une forte incidence économique : le GNL est transporté par des bateaux méthaniers qui vont au plus offrant. L'approvisionnement dépend de notre capacité à payer. C'est pourquoi la stratégie de décarbonation, qui vise à augmenter l'usage d'une électricité produite en France et en Europe, est aussi une démarche de souveraineté.

La France est à la traîne en Europe dans le développement des énergies renouvelables. Quels sont les objectifs à atteindre dans les prochaines années ?

La France a encore du chemin à faire dans ce domaine. La prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie, qui est en discussion, fixera de nouveaux objectifs pour l'éolien en mer, le photovoltaïque, et l'éolien terrestre. En France, la majeure partie de notre production électrique repose sur le nucléaire, suivi de l'hydroélectricité, ce qui garantit une électricité déjà décarbonée. Mais n'opposons pas le renouvelable et le nucléaire, car nous avons surtout besoin de plus d'électricité.

Certains partis politiques reprochent à la CRE d'être un organisme supplémentaire coûteux pour l'État, suggérant même sa fusion avec un autre opérateur ou sa suppression pour réaliser des économies. Que leur répondez-vous ?

La CRE n'est pas un organisme coûteux. On a 160 agents et nos dépenses se limitent au personnel et au fonctionnement. Nul n'est irremplaçable, mais notre rôle de régulation des réseaux, dès lors qu'ils sont un monopole, nécessite quelqu'un pour empêcher le monopole d'augmenter ses tarifs à l'infini. On a des missions concrètes et opérationnelles que l'on remplit. Nous ne sommes pas dans la caricature de la commission Théodule. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR LARA TCHEKOV



En France, la majeure partie de la production électrique repose sur le nucléaire.